



Commune de Bullet

Mise en consultation publique

du 14.03.2020 au 13.04.2020

Suite à l'approbation du 10.03.2020 par la Cheffe du Département du PPA « Les Rogneux – Zone spéciale de pratique et d'entraînement aux sports motorisés », la Municipalité de Bullet met en consultation publique durant 30 jours, soit du 14 mars au 13 avril 2020, l'objet suivant :

- **Décision finale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement accompagnée du rapport d'impact sur l'environnement.**

Les documents peuvent être consultés au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

Pour toute question, la Municipalité sera à disposition des intéressés uniquement sur rendez-vous.

La Municipalité